

lux | funds



lux | cash

R.C.S. LUXEMBOURG B33614

Rapport semestriel non révisé au 30 juin 2023

Mention légale

Ce rapport est un document d'information à l'usage des actionnaires. Les souscriptions ne peuvent être acceptées que sur la base du prospectus ou du document d'informations clés (DIC), accompagné du dernier rapport annuel et semestriel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel. Ces documents seront adressés gratuitement à toute personne qui en manifestera le désir.

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois à compartiments multiples

Sommaire

Organisation	2
Rapport d'activité	4
Etat globalisé du patrimoine.....	5
LUX-CASH US-DOLLARS.....	6
Etat du patrimoine	6
Statistiques.....	7
Etat du portefeuille-titres, des avoirs bancaires et des autres actifs nets.....	8
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres.....	9
LUX-CASH EURO.....	10
Etat du patrimoine	10
Statistiques.....	11
Etat du portefeuille-titres, des avoirs bancaires et des autres actifs nets.....	12
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres.....	13
Notes aux états financiers	14
Informations supplémentaires	18

Organisation

Siège social	1, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Conseil d'Administration	Mme Françoise THOMA Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg Président du Conseil d'Administration M. Guy ROSSELJONG Administrateur Indépendant M. Romain WEHLES Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg Administrateur
Société de Gestion	SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. 19-21, Rue Goethe L-1637 LUXEMBOURG
Conseil de Surveillance de la Société de Gestion	Mme Doris ENGEL (à partir du 21 mars 2023) M. Jean FELL M. Aly KOHLL (jusqu'au 21 mars 2023) M. Christian STRASSER
Directoire de la Société de Gestion	Mme Hélène CORBET-BIDAUD M. Carlo STRONCK
Dépositaire	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG
Agent administratif	BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, Place de Metz L-2954 LUXEMBOURG
Conseiller en investissements	LUX-FUND ADVISORY S.A. 2, Place de Metz L-1930 LUXEMBOURG
Calcul de la valeur nette d'inventaire, Agent de transfert et de registre (par délégation)	UI efa S.A. 2, Rue d'Alsace L-1122 LUXEMBOURG
Cabinet de révision agréé	DELOITTE Audit Société à responsabilité limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 LUXEMBOURG

Organisation (suite)

Initiateurs & Distributeurs

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,
LUXEMBOURG
1, Place de Metz
L-2954 LUXEMBOURG

BANQUE RAIFFEISEN S.C.
4, Rue Léon Laval
L-3372 LEUDELANGE

Rapport d'activité

L'inflation, qui a lourdement influencé les taux en 2022, est restée le thème central du début d'année. En effet, sa résilience a poussé les banques centrales du monde entier à poursuivre leurs politiques agressives de resserrement monétaire, entraînant une hausse des taux courts.

Lors des six premiers mois de l'année, la Banque Centrale Européenne (BCE) a augmenté ses taux principaux à quatre reprises (en février, mars, mai et juin), soit une hausse totale de 250 points de base. La Réserve Fédérale Américaine (Fed) a, quant à elle, relevé ses taux à trois reprises (en février, mars et mai), portant la hausse totale à 75 points de base. Pour rappel, la Fed a commencé son cycle de relèvement des taux avant la BCE. À la fin du semestre, les taux directeurs des deux principales banques centrales s'affichaient donc à 5-5,25 % pour la Fed et à 4 % pour la BCE. Néanmoins après des hausses de taux conséquentes depuis 2021 pour la Fed et 2022 pour la BCE, nous approchons de la fin du cycle de resserrement monétaire.

En mai, la crise du plafond de la dette américaine a suscité des inquiétudes au sujet de certaines obligations souveraines américaines. Certains bons du trésor américain dont les maturités ont été sous pression dans les premiers jours du mois de juin ont affiché momentanément des taux de plus de 7%. Néanmoins, le gouvernement américain a résolu cette situation, ce qui a permis de retrouver une situation normale.

Par conséquent, nous avons graduellement augmenté la maturité moyenne pondérée (WAM) du compartiment LUX-CASH EURO en remplaçant les obligations arrivant à échéance principalement par des titres dont la WAM était supérieure à 90 jours. Une WAM plus longue (autour de 100 jours) nous permet capitaliser sur les rendement élevés. Le compartiment est majoritairement investi en obligations à coupons fixes (90%), le reste est placé sur les comptes de dépôts. D'un point de vue géographique, les investissements sont principalement concentrés sur l'Italie, la France et l'Espagne.

Nous avons appliqué la même logique au compartiment LUX-CASH US-DOLLARS : notre maturité moyenne pondérée a été progressivement augmentée en remplaçant les obligations arrivant à échéance principalement par des titres dont la WAM était supérieure à 100 jours. La maturité moyenne pondérée se situe ainsi autour de 110 jours profitant de rendements élevés et d'une fin proche des hausses de taux directeurs.

Luxembourg, le 17 juillet 2023

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

Etat globalisé du patrimoineau 30 juin 2023
(en EUR)**Actif**

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	32.897.522,74
Avoirs bancaires	4.835.709,54
A recevoir sur émissions d'actions	45,77
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	15.444,12
Total de l'actif	<u>37.748.722,17</u>

Exigible

A payer sur rachats d'actions	1.541,40
Frais à payer	33.391,31
Total de l'exigible	<u>34.932,71</u>
Actif net à la fin de la période	<u>37.713.789,46</u>

LUX-CASH US-DOLLARS**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en USD)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	17.120.746,60
Avoirs bancaires	2.235.448,38
A recevoir sur émissions d'actions	49,93
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	16.849,53
Total de l'actif	19.373.094,44

Exigible

Frais à payer	19.254,51
Total de l'exigible	19.254,51
Actif net à la fin de la période	19.353.839,93

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en USD)
Capitalisation (Classe A)	68.178,7556	USD	274,73	18.731.090,01
Distribution (Classe B)	5.071,4631	USD	122,79	622.749,92
				19.353.839,93

LUX-CASH US-DOLLARS**Statistiques**

au 30 juin 2023
(en USD)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2021	31.12.2022	30.06.2023
	USD	20.039.011,87	23.935.697,96	19.353.839,93

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2021	31.12.2022	30.06.2023
Capitalisation (Classe A)	USD	270,24	270,69	274,73
Distribution (Classe B)	USD	121,28	121,48	122,79

Nombre d'actions	en circulation au début de la période	émises	remboursées	en circulation en fin de la période
Capitalisation (Classe A)	86.090,2973	1.958,4583	-19.870,0000	68.178,7556
Distribution (Classe B)	5.205,1004	64,3627	-198,0000	5.071,4631

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
Distribution (Classe B)	USD	0,50	10.05.2023

LUX-CASH US-DOLLARS**Etat du portefeuille-titres, des avoirs bancaires et des autres actifs nets**

au 30 juin 2023
(en USD)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</u>					
Obligations					
USD	100.000	EIB 0.25% 20/15.09.23	96.564,00	99.022,00	0,51
USD	750.000	EIB 2.625% 19/15.03.24	731.862,75	735.273,75	3,80
USD	650.000	EIB 2.875% 18/15.08.23	642.746,50	648.228,75	3,35
USD	100.000	EIB 3.125% 18/14.12.23	98.426,10	98.992,00	0,51
USD	200.000	EIB 3.25% Sen 14/29.01.24	197.094,00	197.438,00	1,02
USD	200.000	EIB FRN Ser 2440/0100 20/05.03.24	200.366,00	200.227,00	1,03
USD	850.000	KFW 0.25% 20/19.10.23	831.604,82	837.437,00	4,33
Total obligations			2.798.664,17	2.816.618,50	14,55
<u>Instruments du marché monétaire</u>					
Instruments du marché monétaire					
USD	1.000.000	US 0% T-Bills 22/05.10.23	959.707,22	986.470,25	5,10
USD	1.000.000	US 0% T-Bills 22/07.09.23	963.604,00	990.574,30	5,12
USD	900.000	US 0% T-Bills 22/10.08.23	871.769,64	895.149,36	4,63
USD	900.000	US 0% T-Bills 22/13.07.23	873.570,63	898.746,08	4,64
USD	850.000	US 0% T-Bills 22/30.11.23	825.260,39	831.628,57	4,30
USD	500.000	US 0% T-Bills 23/01.08.23	492.099,72	497.969,63	2,57
USD	750.000	US 0% T-Bills 23/06.07.23	737.564,06	749.687,14	3,87
USD	650.000	US 0% T-Bills 23/07.12.23	634.322,81	635.309,29	3,28
USD	950.000	US 0% T-Bills 23/12.10.23	927.579,34	936.255,73	4,84
USD	950.000	US 0% T-Bills 23/14.12.23	925.505,84	927.528,04	4,79
USD	950.000	US 0% T-Bills 23/18.04.24	908.571,89	910.870,50	4,71
USD	950.000	US 0% T-Bills 23/21.03.24	911.484,49	914.857,22	4,73
USD	850.000	US 0% T-Bills 23/21.09.23	834.925,73	840.297,63	4,34
USD	850.000	US 0% T-Bills 23/22.02.24	816.856,64	821.918,17	4,25
USD	900.000	US 0% T-Bills 23/24.11.23	878.030,00	881.451,86	4,55
USD	700.000	US 0% T-Bills 23/26.10.23	684.544,92	688.423,79	3,56
USD	900.000	US 0% T-Bills 23/27.07.23	880.617,00	896.990,54	4,63
Total instruments du marché monétaire			14.126.014,32	14.304.128,10	73,91
Total portefeuille-titres			16.924.678,49	17.120.746,60	88,46
Avoirs bancaires				2.235.448,38	11,55
Autres actifs/(passifs) nets				-2.355,05	-0,01
Total				19.353.839,93	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-CASH US-DOLLARS

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	73,91 %
Institutions internationales	10,22 %
Finances	4,33 %
Total	<u>88,46 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Etats-Unis d'Amérique	73,91 %
Luxembourg	10,22 %
Allemagne	4,33 %
Total	<u>88,46 %</u>

LUX-CASH EURO**Etat du patrimoine**

au 30 juin 2023
(en EUR)

Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	17.204.812,75
Avoirs bancaires	2.786.719,27
Total de l'actif	19.991.532,02

Exigible

A payer sur rachats d'actions	1.541,40
Frais à payer	15.742,81
Total de l'exigible	17.284,21
Actif net à la fin de la période	19.974.247,81

Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
Capitalisation (Classe A)	90.600,6300	EUR	220,21	19.950.758,67
Distribution (Classe B)	200,6777	EUR	117,05	23.489,14
				19.974.247,81

LUX-CASH EURO**Statistiques**au 30 juin 2023
(en EUR)

Total de l'actif net	Devise	31.12.2021	31.12.2022	30.06.2023
	EUR	24.511.656,51	19.457.313,66	19.974.247,81

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2021	31.12.2022	30.06.2023
Capitalisation (Classe A)	EUR	221,44	218,71	220,21
Distribution (Classe B)	EUR	117,71	116,26	117,05

Nombre d'actions	en circulation au début de la période	émises	remboursées	en circulation en fin de la période
Capitalisation (Classe A)	88.854,8019	12.587,1020	-10.841,2739	90.600,6300
Distribution (Classe B)	201,6777	-	-1,0000	200,6777

LUX-CASH EURO**Etat du portefeuille-titres, des avoirs bancaires et des autres actifs nets**au 30 juin 2023
(en EUR)

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<u>Portefeuille-titres</u>					
<u>Instruments du marché monétaire</u>					
Instruments du marché monétaire					
EUR	800.000	Espana 0% 22/08.12.23	785.362,80	787.820,00	3,94
EUR	1.000.000	Espana 0% Ser 12M 22/06.10.23	981.604,62	991.015,00	4,96
EUR	800.000	Espana 0% Ser 12M 22/07.07.23	788.512,82	799.780,00	4,00
EUR	900.000	Espana 0% Ser 12M 22/08.09.23	883.912,79	894.442,50	4,48
EUR	850.000	Espana 0% Ser 12M 22/10.11.23	834.954,81	839.268,75	4,20
EUR	900.000	Espana 0% Ser 12M 22/11.08.23	886.944,98	896.809,50	4,49
EUR	900.000	Espana 0% Ser 12M 23/12.01.24	881.836,88	883.179,00	4,42
EUR	900.000	France 0% 22/09.08.23	886.090,76	897.048,00	4,49
EUR	700.000	France 0% 22/29.11.23	686.263,14	689.948,00	3,45
EUR	800.000	France 0% 23/18.10.23	789.146,82	791.992,00	3,97
EUR	200.000	France 0% 23/19.07.23	198.726,71	199.741,00	1,00
EUR	700.000	France 0% 23/20.09.23	691.957,15	694.921,50	3,48
EUR	950.000	France 0% 23/24.01.24	930.219,65	931.142,50	4,66
EUR	900.000	France 0% BTF 23/15.11.23	887.795,28	888.300,00	4,45
EUR	1.000.000	Italia 0% Ser 1Y 22/13.10.23	975.105,03	990.490,00	4,96
EUR	850.000	Italia 0% Ser 1Y 22/14.07.23	840.892,39	849.192,50	4,25
EUR	700.000	Italia 0% Ser 1Y 23/14.02.24	680.963,70	684.005,00	3,42
EUR	1.000.000	Italia 0% Ser 1Y 23/14.05.24	966.765,97	967.570,00	4,84
EUR	900.000	Italia 0% Ser 6M 23/29.09.23	886.317,43	892.395,00	4,47
EUR	800.000	Italia 0% Ser 6M 23/30.11.23	787.195,29	787.920,00	3,95
EUR	850.000	Italia 0% Ser 6M 23/31.07.23	838.150,14	847.832,50	4,25
Total portefeuille-titres			17.088.719,16	17.204.812,75	86,13
Avoirs bancaires				2.786.719,27	13,95
Autres actifs/(passifs) nets				-17.284,21	-0,08
Total				19.974.247,81	100,00

* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

LUX-CASH EURO

Répartition économique et géographique du portefeuille-titres

au 30 juin 2023

Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Pays et gouvernements	86,13 %
Total	<u>86,13 %</u>

Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)
(en pourcentage de l'actif net)

Espagne	30,49 %
Italie	30,14 %
France	25,50 %
Total	<u>86,13 %</u>

Notes aux états financiers

au 30 juin 2023

1. Informations générales

LUX-CASH (la "SICAV") a été constituée le 27 avril 1990 sous la forme d'une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples établie au Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée. Le capital social initial de LUF 50.000.000. a été souscrit conjointement par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, la Banque Raiffeisen S.C. et la société Stevens et De Munter.

La SICAV relève de la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

La SICAV a pour objet exclusif de placer les fonds dont elle dispose dans des actifs à court terme autorisés par le règlement 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires dans le but d'offrir à ses actionnaires des rendements comparables à ceux du marché monétaire et de préserver la valeur de l'investissement.

Les rapports financiers, le prospectus intégral ainsi que les statuts de la SICAV sont tenus sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la SICAV et aux guichets de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, de la Banque Raiffeisen S.C..

Les documents suivants peuvent être consultés au siège de la SICAV, 2, Place de Metz, L-1930 LUXEMBOURG :

1. Les statuts.
2. Le contrat de banque dépositaire et le contrat d'agent domiciliataire et d'agent payeur.
3. Le contrat entre LUX-FUND ADVISORY S.A. et la SICAV.
4. Le contrat entre SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. et la SICAV.
5. Les rapports annuels et semestriels.

Par ailleurs, les investisseurs peuvent consulter les documents ou informations suivants sur le site internet de la société de gestion (www.spuerkeess-am.lu) :

1. La dernière valeur nette d'inventaire de la classe d'actions concernée et les performances passées.
2. Le document d'information pour l'investisseur de la classe d'actions concernée, informant sur l'objectif et la politique d'investissement, le profil de risque et de rendement, les frais et les performances passées.

2. Principales méthodes comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux organismes de placement collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation.

b) Evaluation du portefeuille

La valeur de tous les instruments du marché monétaire qui sont négociés ou cotés sur une bourse officielle ou sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, est déterminée suivant le dernier cours disponible applicable au jour d'évaluation en question.

Dans la mesure où il n'existe aucun cours pour les instruments du marché monétaire en portefeuille au jour d'évaluation ou si le prix déterminé suivant l'alinéa précédent n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces instruments du marché monétaire ou si les instruments du marché monétaire ne sont pas cotés, l'évaluation se fera sur la base de la valeur probable de réalisation, laquelle sera estimée avec prudence et bonne foi.

c) Evaluation des autres actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance ainsi que des dividendes et intérêts annoncés ou échus et non encore touchés, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée; dans ce dernier cas, la valeur est déterminée en retranchant tel montant que le Conseil d'Administration de la SICAV estime adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2023

d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille-titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille-titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition.

e) Revenus sur portefeuille-titres

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en euro (EUR) et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment converties dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers.

A la date des états financiers, le cours de change utilisé pour l'état globalisé est le suivant:

1	EUR	=	1,0910000	USD	Dollar américain
---	-----	---	-----------	-----	------------------

g) Conversion des soldes en devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date d'opération.

h) Attribution des frais

Lorsque la SICAV supporte des frais en relation avec un compartiment, ces frais sont attribués au compartiment en question.

Les frais qui ne sont pas directement imputables à un compartiment sont répartis sur tous les compartiments au prorata des actifs nets de chaque compartiment.

3. Rémunération du conseiller en investissements et de la société de gestion

La SICAV fait appel aux services de la société SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. agissant en qualité de société de gestion.

SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. perçoit pour ses services une rémunération de maximum 0,10 % par an, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens du mois en question.

La SICAV fait appel aux services de la société LUX-FUND ADVISORY S.A. agissant en qualité de conseiller en investissements.

LUX-FUND ADVISORY S.A. perçoit pour ses services une rémunération aux taux annuels suivants, payable à la fin de chaque mois sur les actifs nets moyens du mois en question :

	<u>Classes A / B</u>	<u>Classes M</u>
LUX-CASH US DOLLARS	max. 0,40 % p.a.	max. 0,26 % p.a.
LUX-CASH EURO	max.0,40 % p.a.	max. 0,26 % p.a.

À la date des états financiers, l'action de classe M n'est pas active pour les deux compartiments.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2023

4. Rémunération du Dépositaire

La rémunération des services de dépositaire est incluse dans la rubrique "Commission de dépositaire" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

5. Frais d'administration centrale

La rémunération d'agent administratif et d'agent de transfert est incluse dans la rubrique "Frais d'administration centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel.

6. Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est incluse dans la rubrique "Autres charges" présentée dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net du rapport annuel. Cette rémunération est soumise chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

7. Impôts

Au Luxembourg, la SICAV est assujettie au paiement de la taxe d'abonnement au taux annuel de 0,01 % par an, payable trimestriellement et calculée sur la totalité des actifs nets évalués au dernier jour de chaque trimestre.

Selon l'article 175 (a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

Certains revenus de la SICAV en provenance de sources extérieures au Luxembourg sont assujettis à des impôts retenus à la source, d'un taux variable, qui ne sont pas récupérables.

8. Mouvements du portefeuille-titres

La liste des achats et ventes effectués au cours de l'exercice se référant au rapport annuel incluant les états financiers audités est tenue sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la SICAV et aux guichets de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg et de la Banque Raiffeisen S.C..

9. Evénements

La société de gestion BCEE ASSET MANAGEMENT a changé sa dénomination en SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT à compter du 28 février 2023 et a transféré son siège social au 19-21 rue Goethe, L-1637 Luxembourg à compter du 6 mars 2023.

Avec effet au 15 mai 2023, EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A. a changé sa dénomination en UI efa S.A..

10. Evénement subséquent

Restructuration

Il est prévu que la restructuration initialement programmée en 2022 aura lieu au cours de l'année 2024 par absorption des compartiments de la SICAV au sein d'une seule SICAV à compartiments multiples qui appartient à la même gamme de fonds gérés par SPUERKEESS ASSET MANAGEMENT S.A. ("lux | funds"). La décision de fusion a été prise par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 3 mars 2022.

Notes aux états financiers (suite)

au 30 juin 2023

Sous réserve de la décision des Assemblées Générales Extraordinaires, la fusion aura lieu selon les modalités suivantes:

Les SICAV absorbées:

- LUX-EQUITY
- LUX-CASH
- LUX-BOND
- LUX-CROISSANCE

La SICAV absorbante:

- LUX-PORTFOLIO

Nom de la SICAV après fusion: LUX-FUNDS.

Dans le contexte de la fusion, la dénomination de plusieurs compartiments existants de la SICAV absorbante sera modifiée.

Les détails de cette restructuration seront communiqués aux investisseurs le moment venu.

Informations supplémentaires

au 30 juin 2023

Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.